



FORMATION SUR MESURE

Plan de formation

1,4 UEC

Habilités de gestion pour contremaîtres

Description

Il s'agit de développer le savoir-faire de l'équipe de contremaîtres en lien avec les habiletés relationnelles.

Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront en mesure de mieux :

- mobiliser les ressources humaines de leur équipe;
- gérer les conflits et les situations difficiles;
- comprendre le rôle de contremaître.

Contenu

Bloc 1 : Rôles et responsabilités du contremaître (7 h)

- Être au milieu de la pyramide
 - Comprendre les attentes et perceptions des employés
 - Comprendre les attentes et perceptions de la direction
 - Concilier les deux visions et trouver l'équilibre
- Être le gestionnaire le plus près du terrain
 - Gestion des ressources humaines (horaire, absence, formation, disciplinaire, etc.)
 - Mobiliser des équipes (appréciation, reconnaissance, écoute, exemplarité, etc.)
 - Gérer la production (planification, organisation du travail, tâches, objectifs de production, etc.)
 - Suivre des résultats (mesure des résultats, contrôle, etc.)
 - Effectuer la reddition de compte et transmettre de l'information

Bloc 2 : Habiletés relationnelles (7 h)

- Transmettre de l'information
- Mener des réunions d'équipe
- Gérer des conflits
- Gérer des employés difficiles
- Gérer des situations difficiles
- Gérer une équipe multi générationnelle
- Effectuer des suivis individualisés (appréciation de la contribution, coaching d'amélioration, etc.)

Clientèle visée

Contremaitres et superviseurs



Note

Attestation de participation

Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.

Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Contrôle des présences

Les activités sont offertes de telle façon que le CESAM contrôle la présence physique continue de chaque participant, tout au long de l'activité.